

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

187, rue Saint-Jacques – 75005 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

CB/MPC/YB/2015-73

Paris, le 23 mars 2015

Commission Socio-Professionnelle Compte-rendu de la réunion du 28 janvier 2015

Présents : C. Baruch, I. Béguier, J. Chan, N. Chevreul-Gonzales, D. Dingli, B. Lehalle, E. Levy, B. Moïse-Durand, C. Lechartier-Atlan, D. Ribas, P. Thurmond, B. Voizot.

C. Baruch communique deux informations :

- le rapport annuel des travaux de la CSP a été approuvé par le CA, et sera disponible rapidement sur le site.
- Le projet de « groupe clinique » a été approuvé par le CA et l'expérimentation pourra se faire sur deux groupes menés par un binôme de membres de la SPP, dont au moins un titulaire, qui se tiendront dans les nouveaux locaux. Un travail de longue haleine vient ainsi d'aboutir.

C. Lechartier-Atlan, vice président de la SPP, présente les locaux de la Rue Daviel

Les plans sont en cours d'élaboration et c'est l'état actuel de cette élaboration qui est présentée à la Commission. Il y a deux entrées possibles pour le bâtiment : par la rue Daviel et par l'arrière du bâtiment qui donne sur un espace appartenant à la ville de Paris. La rue Daviel prolonge la rue de la Butte aux Cailles ; elle est à proximité de St Anne. Les moyens de communication bus et métro desservent bien la Rue Daviel. L'établissement était antérieurement affecté à un Centre de Sécurité sociale et comptait 800m². Dans le projet, 60 m² de plus seront récupérés. Le rez-de-chaussée compte environ 250 m². Une entrée, un petit élévateur pour personnes à mobilité réduite et l'accueil de la SPP puis trois salles de réunion, qui pourront recevoir tous les séminaires, d'une capacité de 80 personnes en fonction des normes actuelles pour les accès. La capacité d'accueil maximale sera de 100 personnes. Un ascenseur desservira les 3 étages. La BSF va quitter la rue Vauquelin et sera entièrement installée rue Daviel, au sous-sol, toutes les exigences techniques de conservation des documents étant respectées. Au premier étage seront situés le secrétariat du CCTP, trois autres bureaux de la SPP pour les salariés permanents, puis la salle d'attente du CCTP, les box de traitement du CCTP, un bureau pour le directeur du CCTP, une petite salle/cuisine conviviale.

Les plans ont été remaniés après les remarques de la Préfecture de police. On attend le permis de construire. B. Voizot demande à quelle date on envisage de pouvoir commencer les activités. C. Lechartier-Atlan répond que le bail de la rue St Jacques étant à échéance à la fin janvier 2016, il est souhaitable que l'on puisse emménager en janvier – février 2016. B. Voizot remarque avec étonnement le peu de reconnaissance du travail fourni par le Bureau pour cet emménagement et pose la question de ce qu'il serait possible de faire pour que ce projet soit investi par les membres de la SPP. Une nouvelle visite des locaux sera organisée le Samedi 14 Mars au matin. D'autres suivront si nécessaire.

Sous-commission « Psychanalyse et Psychiatrie »

La réunion élargie proposée la sous-commission aura bien lieu le 28 mars pour parler des problèmes qui se posent aux psychanalystes travaillant en institution, la salle de conférences étant disponible. (cf argument en annexe). L'information figurera dans l'envoi groupé.

Il est prévu de retracer l'historique de la sous-commission, à partir de « Psychanalystes sans divan », puis de prévoir une discussion avec les membres présents. Chacun est appelé à faire circuler l'information de manière à réunir le maximum de personnes intéressées. B. Voizot rappelle aussi la journée du Centre Danon-Boileau sur les indications.

Sous-commission « Psychanalyse et pédiatrie »

Les réunions se poursuivent à l'instigation de N. Rols, N. Bayle. Ph. Robert est venu parler en Janvier de « Famille et autorité ». La prochaine réunion aura lieu le 24 Juin, mais l'intervenant n'est pas encore trouvé. Pour faire connaître les prochaines réunions et leurs thème, il est suggéré d'utiliser l'espace membre du site internet, info SPP, activités ouvertes : Actuellement y figurent les CR des réunions plénières, mais l'on pourrait faire un sous-onglet par sous-commission, dans lequel seraient annoncées les réunions futures avec possibilité d'argument, et des comptes-rendus des précédentes rencontres. On pourrait même rajouter un sous-onglet « espace de travail », sur lequel des propositions et des discussions pourraient trouver place. Ceci est à envisager avec le Bureau et le responsable du site.

Sous-commission « activités ouvertes »

Cette sous-commission ne s'est pas réunie cette année, mais les projets préparés l'an dernier ont été présentés et approuvés, tant les groupes cliniques que va organiser la SPP que les analyses de pratiques réalisées par des membres qui sont maintenant annoncées sur le site (rubrique focus).

Ce sont les premières réponses concrètes apportées à la question de savoir comment la SPP peut trouver des moyens d'attirer les jeunes psychiatres et psychologues vers notre manière de traiter les patients à travers l'écoute de leurs pratiques cliniques. La mise en place des « groupes cliniques » commencera dès le déménagement fait. Il faut d'ici là quatre volontaires bénévoles, dont au moins deux titulaires.

Il faut en diffuser l'information dans les institutions dans lesquels les membres travaillent pour attirer les participants. Le tarif se profilerait sur le modèle des participations au Vulpian.

Le deuxième volet des activités ouvertes concerne la façon dont la SPP peut se faire connaître du grand public. Il reste à explorer dans le futur.

Questions diverses

Une discussion s'ouvre sur les archives de documents exceptionnels concernant des personnalités telles que : Racamier, Misès, Cahn.

D. Ribas propose de s'adapter et de diffuser par You Tube toutes sortes de documents historiques venant des vidéos retrouvées. Le site internet donnerait le lien qui permettrait de visionner ces documents. Cela permettrait ainsi de constituer un ensemble facilement accessible, et de diffuser les acquis de la pensée psychanalytique. Par ailleurs, toujours sur le site, la rubrique « extension » s'est enrichie de textes de C. Smadja sur la psychosomatique,

de D. Arnoult sur la psychanalyse avec l'enfant, et de C. Janin sur le traumatisme. Une information importante : tous les psychanalystes qui reçoivent des patients doivent pouvoir garantir l'accès à des personnes à mobilité réduite ou demander une dérogation auprès des mairies. Il serait utile de faire la synthèse des exigences pour les transmettre à tous les membres. L'adresse et le numéro de téléphone des analystes en formation sont enfin disponibles.

Date de la prochaine réunion : Mercredi 25 mai 2015